



Golf d'AUCH - EMBATS

245, Route de Barran lieu-dit « Prat Neuf » 32000 AUCH

Association loi 1901 enregistrée à la préfecture du Gers le 1^{er} février 2019 N° W321006489



REGLEMENT GENERAL 2023/2024

Version 2024-2706

Préambule

Règles générales de participation et engagement

A) Chaque équipe participant aux divers Challenges (50 – 90 – 120), versera une « caution » de 180€ lors de son inscription, ainsi qu'une somme de 30€ par équipe, pour les frais de fonctionnement de l'association.

Ces cautions, sont à adresser à l'Association  et versés lors de la réunion de préparation ou envoyé par courrier à la date figurant sur le bulletin d'inscription.

B) Le non-versement de ces sommes pourrait entrainer la non-inscription aux épreuves.

C) La caution servira au paiement des « Green-Fee » des finales, et à indemniser les clubs qui reçoivent, dans les cas de forfaits.

D) Pour les phases qualificatives, le droit de jeu forfaitaire est fixé à 180€ quel que soit le Challenge et quelques soit le parcours joué (18 trous ou 9 trous), devra être régler impérativement le jour de la compétition au club recevant.

Forfait d'une équipe

* Forfait Général : Les 2 clubs recevant les phases qualificatives seront dédommagés de la ½ participation de l'équipe forfait (90 €).

* Forfait 1ère ou 2ème étape : le club ayant fait forfait pour la 1ère étape et ou pour la 2nd étape pourra participer à la petite finale sans pouvoir prétendre y être classé, il y participera amicalement et sportivement.

* Forfait de la 2^{ème} journée : Le club recevant la 2^{ème} journée et celui recevant la finale, seront dédommagés de la ½ participation de l'équipe forfait, soit 90€ chacun.

* Forfait pour la finale (uniquement) : Le club organisateur de la finale recevra la totalité de la caution du Club ayant déclaré forfait.

* Cas particulier :

Un club ayant déclaré forfait lors de la 1^{ère} rencontre, désirant revenir dans la compétition, devra adresser une nouvelle caution à l'organisation ; de même, un club ayant déclaré forfait, perd le droit d'organiser pour la saison, dans le Challenge concerné.

Un club ayant une étape ou une finale qui fait forfait à la première ou seconde étape perd le droit d'organiser pour la saison en cours une étape ou une finale.


Cahier des Charges - Organisation Sportive - Prix

LE CLUB RECEVANT UNE ETAPE OU UNE FINALE SUR SON PARCOURT

Avant la compétition :

- *devra informer les clubs participants de l'horaire de départ (SHOTGUN), le jeudi A.M. précédant la compétition avant 17H et fournir un tableau des départs des équipes trou par trou.*
- *doit faciliter les journées d'entraînement (reconnaissance), pour les clubs participants, le green-Fee étant alors fixé à 50% du tarif normal, avec un minimum de 20 € et ceci, à compter du samedi précédant la compétition.*

Le jour de la compétition :

- *accepte les green-fees au prix individuel de 30€ soit 180€ par équipe.*
- ***devra veiller à recevoir le mieux possible tous les concurrents dans la convivialité et la bonne humeur autour d'une collation chaude et viennoiseries.***
- *devra être ouvert au minimum 45mn avant le départ.*
- *devra veiller à ce que chaque participant puisse avoir au moins un sceau de balle de practice.*
- *devra enregistrer les engagements, vérifier les index et leur somme.*
- *devra organiser un rassemblement avant que les participants n'aillent rejoindre leurs départs respectifs, pour la remise des cartes, expliquer les particularités du parcours et remettre un rappel des règles locales, et si possible, la position des drapeaux. Mais également un rappel des règles de jeux en strock-play et de stableford (relevé la balle au-delà de 4 coup au-dessus du par).*
- *n'aura pas eu de carottage effectué dans la semaine précédente.*
- *doit proclamer les résultats dès la dernière carte rentrée.*
- *devra remettre les résultats définitifs au capitaine de chaque équipes (ou son représentant) à la fin de l'épreuve ainsi qu'à l'association  le plus tôt possible.*
- *ne devra pas déclarer forfait.*

LE CLUB AYANT ENGAGÉ UNE ÉQUIPE

- *devra fournir au club organisant la rencontre ainsi qu'à l'organisation du trophée, la liste des joueurs la composant, **au plus tard à midi du mercredi précédant la rencontre.***

PARTICULARITÉS

- *Un club vainqueur d'une finale, mais ne disposant pas de terrain, proposera au Comité Max ESPIAUT, un terrain de substitution (si possible 18 trous pour les finales « Elite 50 »). Après examen des faisabilités, le Comité validera ou invalidera cette proposition.*

Les vainqueurs des finales se verront décerner une coupe (ou un Trophée) qui restera leur propriété.

REGLEMENT DES ÉPREUVES

(Établi à partir des règles énoncées dans le préambule)

R-01

Engagements et conditions de participation

- *L'engagement sera payé par l'Association du Golf engagé pour la saison.*
- *Conditions de participation : voir en préambule, « conditions de participation ».*

R-02

Dates et Jours des compétitions

- *Les rencontres « **Max ESPIAUT** » se déroulent le Samedi.*
- *Les dates de la compétition :*
 - 1^{er} tour : 2eme samedi de septembre.*
 - 2eme tour : 4eme samedi de septembre.*
 - 3eme tour et (ou) finale : 1^{er} samedi d'octobre.*

(Sauf cas particuliers et entente préalable entre tous les participants)

R-03

Divisions

- *En fonction du nombre de Golfs engagés, selon la catégorie (50, 90, 120).*
- *Par tirage au sort lors de la réunion de préparation de la saison.*

R-04

Formule de jeu

- *La formule de jeu de chaque challenge peut être amener à évoluer en accord avec les participants lors de la réunion de préparation (ex : individuelle strokeplay ou stableford, quatre balles, foursome, scramble, ...). Mais de base, les formules de jeu sont :*

- *Challenge ELITE 50 individuel STROKEPLAY Brut: 6 simples.*
- *Challenge 90 individuel STROKEPLAY Brut: 6 simples.*
- *Challenge 120 individuel STABLEFORD Brut: 6 simples.*

- ***Que ce soient les étapes ou les finales, elle se jouent en SHOTGUN.***
- *Tous les challenges se jouent sur un tour de 18 trous ou 2 tours de 9 trous.*

R-05

Participant(e)s et nombres de joueu(s)rs

- Être licencié(e) FFG
- Club : Avoir pris sa licence et être membre de l'Association du Golf représenté.
- Corpo : Avoir pris sa licence et être membre de la corpo représentée.
- Être à jour de son Certificat Médical.
- 6 joueu(s)rs par équipe.

R-06

Index

- **Challenge Elite 50** : de 0 à 15.
SOMME des index égal ou supérieur à 50.
- **Challenge 90** : de 10 à sans limite, ils seront ramenés à 20.
SOMME des index égal ou supérieur à 90.
- **Challenge 120** : de 15 à sans limite, ils seront ramenés à 30.
SOMME des index : égal ou supérieur à 120.

R-07

Composition des équipes

- Elles seront composées dans l'ordre des index (dixième) croissants.
- Les joueurs partiront « si possible » dans l'ordre des index.

Si équipe incomplète :

- La somme des index sera recalculée au prorata du nombre d'inscrits (exemple : 5/6 si seulement 5 joueurs) ; pour les Challenges 50, 90 et 135. L'équipe peut présenter moins de 5 joueurs, mais sera alors classée dernière. Si un joueur de l'équipe se désiste au dernier moment et que la somme de 5/6eme des index est inférieure au cumul des 5 joueurs participant il sera compté des points de pénalités, ces points seront rajoutés au total de l'équipe.
- La pénalité est de 2 points de pénalité par point d'index entamé manquant.
- Ex. en 50 : $5 \times 8.33 = 41.6$ si la somme n'est que de 40.6, $41.6 - 40.6 = 1$ point d'écart il sera donc compter 2 points de plus au total de l'équipe.
- $5 \times 8.33 = 41.6$ si la somme n'est que de 40, $41.6 - 40 = 1,6$ point d'écart il sera donc compter 4 points de plus au total de l'équipe.
- Ex. en 90 : $5 \times 15 = 75$ si la somme n'est que de 74,5, $74,5 - 75 = 0,5$ point d'écart il sera donc compter 2 points de plus au total de l'équipe.
- $5 \times 15 = 75$ si la somme n'est que de 73,5, $73,5 - 75 = 1,5$ point d'écart il sera donc compter 4 points de plus au total de l'équipe.

- De 0,1 à 1 point manquant = 2 points de pénalité De 1,1 à 2 points manquant = 4 points de pénalité De 2,1 à 3 points manquant = 6 points de pénalité ETC...

R-08

Date retenue pour les index

- **Le dernier samedi du mois d'aout**, extraction RMS à fournir au club qui reçoit ainsi qu'au bureau de l'association Max Espiaut.

R-09

Inscription de la composition de l'équipe

- *La composition des équipes devra parvenir au club organisateur, au plus tard, le MERCREDI précédant le samedi de la compétition à 12h00.*
- *Aucune modification ne pourra être enregistrée (sauf accord du club recevant), après le JEUDI précédant le samedi de la compétition.*

Une copie du fichier RMS de la fédération devra être joint à la composition de l'équipe, indiquant l'index de chaque joueur à la date retenue lors de l'assemblée générale au club recevant une étape du trophée.

PS : il est assez facile d'extraire via hermès la liste de tous les joueurs du club à compter de l'index de 0, d'en fournir une copie à chaque capitaine d'équipe qui une fois son équipe finalisée, surlignera le nom des joueurs et la fournira au club recevant ainsi qu'au bureau de l'association

GOLF & PLUS

R-10

Horaires

- *L'heure du départ est fixée par le club organisateur, pas avant 9h00.*
- *Chaque joueur devra être aux ordres du starter avant le départ pour le briefing.*

R-11

Marques de départs

- *ELITE 50 : Messieurs BLANC - Dames BLEUE*
- *Challenges 90 et 120 : Messieurs JAUNES - Dames ROUGE*

R-12

Honneur, recording et réclamations

- *Au départ, dans l'ordre des index.*
- *Tous les joueurs de chaque groupe doivent obligatoirement se présenter ensemble au Recording.*
- *Les réclamations doivent être formulées au responsable du club, avant signature des cartes.*

R-13

Intempéries et circonstances exceptionnelles

- *Dans le cas où le déroulement d'une épreuve est perturbé par des circonstances exceptionnelles lors des journées de classement (intempéries...), un classement sera effectué, tout étant qu'il y ait 3 vagues complètes enregistrées (Vague complète signifie : même nombre de joueur par club).*
- *Si le déroulement d'une finale ne peut se terminer, le classement sera :*
 - *Si poule unique exemple 50 : Résultat après les 2 premières journées.*
 - *Au moins 2 poules : a) si possible, report.
 b) meilleur résultat, toutes poules confondues.
 c) pas de classement, sauf entente entre les clubs.*
- *Toute annulation pour terrain impraticable devra être signifiée par le club qui reçoit, aux équipes inscrites, au plus tard le jeudi soir. Si un club se présente pour jouer, AUCUN RESULTAT ne devra donc être enregistré. L'épreuve ne pourra être validée, que si la moitié des inscrits a pu se présenter.*

R-14

Classement d'une journée

- *Pour tous les Challenges : Addition des 5 meilleures cartes.*

R-15

Ex-aequo

- *Meilleure 6^{ème} carte, puis 1^{er} - 2^{ème} meilleur score.*

R-16

Classement général – Phases finales

- *Le classement est calculé après les 2 journées de barrage, par l'addition des 5 meilleurs résultats de l'équipe à chaque rencontre, après départage si besoin (R14).*

R-17

Voitures

- *Elles sont interdites en compétition.*
- *Par dérogation et sur présentation d'un certificat médical : C'est à l'utilisateur de retirer le véhicule en présentant le certificat médical, et il n'en sera que le seul utilisateur, son coût sera supporté entièrement par l'utilisateur.*

R-18

Souhait de recevoir une étape

- *Les demandes se font sur la fiche d'engagement des équipes.*
- *Une équipe ayant déclaré forfait sur une rencontre, ne pourra pas prétendre être organisateur d'une rencontre pour le Challenge concerné, la saison suivante.*

R-19

Instruments de mesures

- *Autorisés en application des règles officielles de la FF Golf (règle 14-3).*

R-20

Capitanat

- *Le rôle du capitaine de l'équipe est **prépondérant** à la réussite de la manifestation, Il est responsable de son équipe devant le comité de l'épreuve et du club qui le reçoit, il doit veiller à l'étiquette de ses joueurs, à ce que ses joueurs soient bien membre du club pour qui l'équipe joue, à la bonne tenue sur le parcours, au respect de l'adversaire et aux règles de la compétition et à la convivialité du moment.*
- *Le capitaine d'une équipe devra tenir à la disposition de tous participants, le fichier extrait de l'application Hermès indiquant l'index de chacun de ses joueurs à la date du dernier samedi du mois d'août de l'année en cours.*

- *Une équipe qui aura gagné 2 finales consécutives, dans le même challenge, ne pourra pas prétendre à l'organiser une troisième fois, ce sera l'équipe arrivée deuxième qui l'organisera.*

- *Participeront les gagnants des finales A et B et C des challenges 50 ,90 et 120. Si un club est plusieurs fois gagnant on décalera d'une place, soit 6 clubs au total (36 joueurs).*
- *Cette finale des Clubs Champions du Trophée Max Espiaut se jouera sur un parcours neutre 9 trous ou 18 trous.*
- *Un club devra présenter trois équipes de 2 joueurs, deux équipes composées d'un joueur du challenge 50 et un du challenge 120, et une équipe avec deux joueurs des 90.*
- *Le matin, 9 trous en Foursome par équipe de deux. L'après-midi, 9 trous en matchplay individuel.*

Le calcul des points se fera comme suit :

5 points au vainqueur des matchs

2 points à chaque équipe en cas d'égalité

0 point match perdu

Le vainqueur des Clubs Champions du Trophée Max Espiaut Occitanie, se verra remettre un magnifique trophée à remettre en jeu l'année suivante.

